

*Aux député-e-s du Grand Conseil,
Aux membres du Conseil d'État,
À la direction du Service de l'enfance et de la jeunesse - SEJ*

Fribourg, le 13 juin 2018

Prise de position de Frisbee

--

Motion Meyer Loetscher Anne / Aebischer Susanne : Un-e unique délégué-e à l'enfance et à la jeunesse

Le 23 mars 2018, les députées Anne Meyer Loetscher et Susanne Aebischer ainsi que 25 cosignataire déposent une motion demandant que l'article 18 de la Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) soit supprimé ou modifié pour ne plus exiger que le poste de Délégué-e à l'enfance et à la jeunesse soit occupé par deux personnes représentant les deux communautés linguistiques. Le Réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse « Frisbee » a pris connaissance des arguments avancés par les motionnaires – notamment le fait qu'un cahier des charges commun peut avoir pour effet de ralentir le travail du Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ) – mais juge les bénéfices découlant d'un duo de Délégué-e-s plus importants et enrichissants que ses désavantages. Pour Frisbee, les mesures à prendre ne passent pas une annulation du système de job-sharing.

Comme l'a à juste titre souligné le Conseil d'État dans sa réponse du 23 mai 2018, le système dual de Délégué-e-s a prouvé sa pertinence en permettant de mener à bien des projets complexes tels que la stratégie cantonale « Je participe ! ». La possibilité d'échange de réflexions entre les deux Déléguées a été une ressource précieuse pour la conceptualisation et l'accompagnement de ce processus visant à impliquer de multiples acteurs – services de l'État, communes, associations, jeunes... – des deux côtés de la Sarine et il serait regrettable de se priver de cette richesse.

Par ailleurs, bien que le BPEJ puisse compter sur d'autres collaborateurs que les Délégué-e-s aptes à travailler en français et en allemand, Frisbee regrette que le bilinguisme et biculturalisme propre à ce poste central et charnière entre les acteurs institutionnels et de terrain soit menacé. Plus qu'une simple question de langue, le système dual de Délégué-e-s permet de tenir compte des spécificités culturelles propres aux deux régions et qui se retrouvent dans le travail avec et auprès des enfants et des jeunes. Si le processus de recrutement se montre déjà difficile, qu'en serait-il de la recherche d'une perle rare maîtrisant à la fois parfaitement les deux langues et ayant également une véritable connaissance et compréhension des deux cultures ?

Au vu des retours donnés sur le processus de recrutement, Frisbee craint que la représentation de la partie alémanique souffre de la fusion du poste de Délégué-e. Cette partie étant minoritaire dans le canton, il est fort probable que le poste unique de Délégué-e soit attribué à un-e francophone qui, au mieux, maîtrise le Hochdeutsch mais peine à échanger avec des enfants, des jeunes et des acteurs de la jeunesse dans leur langue de tous les jours et n'a qu'une connaissance théorique du fonctionnement et des spécificités du travail de jeunesse outre-Sarine. Face à ce risque non-négligeable, ne faudrait-il pas plutôt s'interroger sur les freins (symboliques, financiers,

organisationnels...) qui empêchent le recrutement et entravent la bonne collaboration d'un duo bilingue de Délégué-e-s et chercher à les lever ? Une action envisageable serait par exemple une augmentation et/ou un changement de répartition des pourcentages de travail entre les deux titulaires du poste, actuellement de 60% (délégué-e francophone) et 40% (délégué-e germanophone).

Pour ces raisons, Frisbee considère que la proposition de créer un poste unique de Délégué-e, si elle a pour avantage de mettre le doigt sur certains dysfonctionnements à régler, ne constitue pas en tant que telle une solution adéquate. Frisbee recommande donc au Grand Conseil de rejeter la motion proposée mais encourage les député-e-s à mener des réflexions approfondies sur la manière de faciliter et promouvoir la diversité linguistique et culturelle de notre canton, au travers du système dual de Délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse.

Le comité Frisbee

Contact : Marion Aysanoa, coordinatrice FRISBEE

E-mail : coordination@frisbeenet.ch Tél : +41 77 463 58 10